

Traduction

**Discours prononcé par Monsieur Fritjof von Nordenskjöld,
Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne,
à l'occasion du « déjeuner Gustave Lebon – Paul Gaultier »,
le mercredi 5 février 2003, à 12h45,
au Cercle Interallié (33, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris),
sur le thème: « Le couple franco-allemand et l'Europe »**

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais vous parler des relations franco-allemandes dans le contexte européen et de leurs perspectives d'avenir. Si peu de temps après les commémorations officielles du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée, cela n'est pas chose facile. En effet, beaucoup de choses – certains pensent même trop – ont été dites ces derniers jours concernant les relations franco-allemandes.

Jamais à ma connaissance la presse dans nos deux pays ne s'était autant intéressée à nos relations communes et au pays partenaire.

Mesdames et Messieurs,

Je commencerai si vous le voulez bien par la question essentielle : pourquoi avons-nous célébré en si grande pompe le 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée au lieu d'en attendre simplement le 50^{ème} anniversaire, dans 10 ans ? Cet anniversaire justifie-t-il en fin de compte tant de cérémonie ?

La session conjointe des gouvernements, la session conjointe des parlements à Versailles, la cérémonie au Sénat, la séance du Parlement des jeunes à Berlin ainsi que les multiples projets communs à la France et à l'Allemagne qui ont vu le jour dans nos deux pays ainsi qu'à travers le monde dans la perspective de ce 40^{ème} anniversaire étaient-ils, et sont-ils, après tout nécessaires?

Cette délicate question m'a très souvent été posée avant le 22 janvier. J'y répondais alors sans la moindre hésitation par "oui".

Voici pourquoi:

Première raison:

Le cadre actuel des relations franco-allemandes est plus différent qu'il ne l'a jamais été au cours des 40 dernières années de notre histoire commune. Aujourd'hui, le contexte

international diffère radicalement de celui dans lequel a été conclu le Traité de l'Élysée : le monde bipolaire a disparu. La réunification allemande est achevée. La mondialisation nous confronte à de nouveaux défis. L'Union européenne est en passe de remplir sa véritable vocation pour l'ensemble de l'Europe. Selon moi, un élément essentiel de cette transformation réside dans le fait que nous sommes en train d'assister à un changement de génération : les pères fondateurs, animés d'une volonté de réconciliation, cèdent désormais la place à une nouvelle génération née après la guerre et beaucoup moins guidée par ses émotions. Celle-ci a besoin d'impulsions nouvelles qui donneront un sens à son engagement en faveur des relations franco-allemandes.

C'est pour cette raison que le moment était venu pour nous de célébrer aujourd'hui, et non dans 10 ans, notre réussite commune et de poser les jalons de demain. Nous demeurerons dès lors en mesure de participer, ensemble et de façon décisive, à la définition de notre cadre général dans un environnement en pleine mutation.

Deuxième raison:

Le déroulement des festivités, de même que l'écho retentissant qu'elles ont rencontré dans nos deux pays, sont plus qu'éloquents : le temps était venu d'envoyer un signe fort.

Mesdames et Messieurs,

nous avons déjà la preuve, bien avant la semaine dernière, qu'en 40 ans, les relations franco-allemandes n'avaient rien perdu de leur actualité. Elles ont d'ores et déjà démontré leur dynamisme au cours des derniers mois : nos deux gouvernements ont intensifié leurs consultations. L'Allemagne et la France, fortes de leur réussite commune, peuvent inspirer d'autres pays. Elles ont la possibilité d'apporter une contribution originale à l'organisation de notre continent. Enfin, nombreux sont les domaines dans lesquelles elles sont susceptibles de faire pencher la balance. A la veille du 40^{ème} anniversaire, nous avons pu voir par des exemples concrets cette volonté commune de nos deux pays. Je pense notamment aux initiatives communes dans le secteur agricole, en matière de politique de sécurité et de défense ou encore aux propositions communes que le Président Chirac et le Chancelier Schröder ont adressées la convention sur l'avenir de l'Europe ; je pense enfin à la volonté affichée de Messieurs Chirac et Schröder de travailler en étroite collaboration au sein du Conseil de sécurité.

Je ne vous cacherai pas cependant qu'il n'en a pas toujours été ainsi. A mon arrivée à Paris, il y a maintenant un an et demi, j'ai souvent été confronté à un certain scepticisme. On déplorait pêle-mêle le manque de relief des relations franco-allemandes, leur stagnation, l'absence d'idées nouvelles, l'accumulation de désaccords, des conflits d'intérêts, l'apparent manque d'intérêt pour le partenaire, un engagement défaillant pour la cause commune. Les relations franco-allemandes étaient en perte de vitesse — prétendait-on alors.

L'année 2002 — année électorale de part et d'autre du Rhin — a fait le reste. Nous avons été mis à rude épreuve. L'Allemagne comme la France affrontaient de grandes échéances électorales. C'est pourquoi l'année dernière, l'attention des deux pays se tournait davantage vers l'intérieur.

Depuis, nous avons retrouvé notre élan. Libérés des contraintes liées à la campagne électorale, nos deux gouvernements sont parvenus à régler leurs principaux différends. Nos deux pays sont désormais prêts à donner de nouvelles impulsions à l'Europe afin de mettre en avant leurs points communs en matière de politique européenne mais aussi internationale. La France et l'Allemagne ont la capacité et la volonté de jouer un rôle déterminant dans le traitement des thèmes essentiels et des domaines d'action à long terme. C'est par ailleurs le fondement des nombreuses initiatives communes sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure.

Les festivités, très suivies dans le monde entier, n'ont pas seulement constitué un des points culminants de l'histoire des relations franco-allemandes. Elles ont avant tout montré une chose : la France et l'Allemagne ont pris la décision stratégique de sceller une nouvelle alliance dans le but de faire avancer l'Europe.

La France et l'Allemagne ont réaffirmé leur volonté d'être un moteur pour l'Europe. La session conjointe des gouvernements, la session conjointe des parlements à Versailles et la cérémonie au Sénat revêtent un caractère symbolique très fort : elles ont donné à tous les participants le sentiment de vivre un événement historique. Fait plus significatif encore : les responsables politiques ont souligné le caractère exceptionnel de ce 40^{ème} anniversaire. Les discours pompeux n'ont pas eu droit de cité. La déclaration commune rassemble les idées essentielles pour l'avenir de la coopération.

J'aimerais vous citer quelques exemples des objectifs évoqués dans cette déclaration : la France et l'Allemagne se sont engagées à renforcer leur solidarité par le biais d'une intense coopération. Le but est que les projets franco-allemands puissent servir de base aux politiques européennes. Les domaines d'actions prioritaires sont les suivants:

- Jeunesse, éducation et sport — promotion de la langue du pays partenaire, pleine et entière reconnaissance réciproque des diplômes, développement de l'Université franco-allemande, candidatures communes de la France et de l'Allemagne à l'organisation de compétitions sportives internationales ;
- Société civile, culture et médias — conférence franco-allemande réunissant chaque année les responsables politiques, économiques, syndicaux, associatifs, les représentants des médias et des personnalités du monde culturel ; grandes questions

intéressant nos deux sociétés ; élaboration d'une convention sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO ; échanges de journalistes ; ouverture européenne de la chaîne culturelle ARTE tout en conservant son identité franco-allemande ;

- Harmonisation du droit — consultation systématique des homologues, notamment rapprochement des législations sur le droit civil, en particulier le droit de la famille ; double nationalité ; réduction des difficultés administratives pour les citoyens dont la vie est partagée entre la France et l'Allemagne.

J'aimerais à ce propos ouvrir une petite parenthèse : le consulat a pu immédiatement constater à quel point l'annonce de la double nationalité, par exemple, était d'actualité. Dès le lendemain des cérémonies de commémoration, il a reçu plus de 30 appels téléphoniques à ce sujet.

La concertation doit en outre s'approfondir dans les domaines suivants :

- Droit de l'éthique,
- Coopération décentralisée et transfrontalière,
- Politique étrangère — stratégies concertées à l'égard des pays tiers — pensez, Mesdames et Messieurs, à la politique actuelle vis-à-vis de l'Irak (sur ce point, les récents débats ont prouvé que le chemin pouvait être semé d'embûches dans nos relations avec nos partenaires européens), accentuation de la complémentarité entre nos réseaux diplomatiques et consulaires allant jusqu'à l'ouverture d'ambassades communes franco-allemandes, coopération accrue concernant les services rendus aux citoyens de chacun des pays partenaires dans les pays tiers ;
- Défense — mise en commun de capacités et de ressources, politique européenne de l'armement;
- Politique économique et financière — développement de positions communes sur les questions de la politique économique et financière, telles que le financement des retraites, des systèmes de santé et du marché du travail, renforcement de la compétitivité européenne, création d'un Centre européen d'économie internationale ;
- Aide au développement — coordination, projets communs, mise en place d'un service de volontaires franco-allemands ;
- Environnement et développement durable — rôle moteur de la France et de l'Allemagne dans l'élaboration d'une politique européenne en matière de prévention des catastrophes naturelles ;
- Recherche et développement technologique — création d'un espace européen de recherche, intensification de la coopération spatiale, de la coopération en matière de lutte contre le cancer, initiative franco-allemande contre le clonage d'êtres humains prise dans le cadre des Nations Unies.

Comment transposer dans les faits ces ambitieux projets ? La France et l'Allemagne sont convenues de renforcer davantage le processus de concertation bilatérale. Les sommets franco-allemands se tiendront désormais sous la forme de conseils des ministres franco-allemands, préparés par les ministres des Affaires étrangères.

Les rencontres dites de Blaesheim qui réunissent au plus haut niveau le Chancelier fédéral et le Président de la République en présence de leur Ministre des Affaires étrangères sont maintenues, et leur fréquence sera éventuellement augmentée. Parmi les nouveautés, signalons la création du poste de Secrétaire général pour la coopération franco-allemande. Personnellement rattachée au Chancelier et au Premier ministre, cette personnalité de haut niveau disposera d'une structure appropriée au ministère des Affaires étrangères et d'un adjoint venant du pays partenaire. D'autre part, les échanges de fonctionnaires devraient être considérablement développés à tous les niveaux — éventuellement jusqu'à la mise en place de formations conjointes dans la haute fonction publique. Cette énumération montre combien nos deux gouvernements tiennent à se mobiliser pour l'avenir de la coopération. Tous deux s'efforcent de mettre rapidement en œuvre ces projets aussi vastes qu'ambitieux.

Les premiers résultats de ce travail devraient arriver au mois de juin, lors du prochain sommet franco-allemand, c'est-à-dire lors du premier conseil des ministres conjoint.

Mesdames et Messieurs,

L'exemple de la réconciliation franco-allemande, l'acceptation de l'égalité de droits et de condition de tous les Etats membres de l'Union européenne, la reconnaissance du fait que les intérêts nationaux ainsi que l'approfondissement et le développement du processus européen d'unification sont les deux faces d'une même médaille, sont autant de facteurs qui ont permis l'émergence d'un nouvel esprit de cohésion entre les Etats et les peuples au sein de l'Union européenne.

Bien que, la situation qui régnait en Europe lors de la signature du Traité de l'Élysée était radicalement différente du contexte actuel, nos deux pays demeurent l'exemple vivant que la volonté peut soulever des montagnes. Dès l'époque de cette signature, la France et l'Allemagne avaient endossé le rôle de moteur pour le développement européen. A l'aube du XXI^e siècle, le défi qui se pose désormais au couple franco-allemand et à la politique européenne est l'achèvement de l'unification de l'Europe.

Tout ce que l'on a pu dire du rôle de la France et de l'Allemagne au sein de l'ancienne Europe s'applique d'autant plus à la nouvelle Europe des 25. La réconciliation ainsi que le partenariat franco-allemands, et par conséquent l'unification européenne, ne

sont pas seulement les réponses aux erreurs et fourvoiements de l'histoire de l'Europe. L'enracinement historique et éthique de ce partenariat est amené à perdurer.

L'unification européenne est désormais la seule réponse possible des Européens aux défis du XXI^e siècle. Il appartient aux Français et aux Allemands de donner ensemble des impulsions en ce sens à la politique européenne. Ce rôle de moteur n'est dirigé contre personne. Il découle au contraire de la conviction que la France et l'Allemagne sont à même de contribuer de manière décisive à l'élaboration des réponses de l'Europe aux défis de demain.

Il s'agit ici de responsabilité commune, d'inspiration intellectuelle commune, il s'agit des valeurs communes que sont l'égalité de droits et de condition, il s'agit de coopération et non de confrontation — autant d'idées fondamentales que l'Europe a héritées de son nouveau départ au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui, dans un cadre plus large, l'arment pour affronter l'avenir. Il faut que les membres de l'Union européenne — à commencer par la France et l'Allemagne — se plient à la volonté d'action commune — au nom de la raison d'État.

L'entreprise est audacieuse et délicate, comme le montre la bataille livrée pour une politique étrangère commune en Europe. Il existe dans les Länder allemands un principe constitutionnel tacite appelé loyauté à l'État fédéral. Je m'associe au souhait de Monsieur Genscher, ancien ministre des Affaires étrangères, qui, se référant aux États membres de notre Union européenne, appelait de ses vœux une loyauté envers l'Union. Puissent les États membres toujours se laisser guider par cette volonté de loyauté envers l'Union, envers l'Europe. Cette conviction, cette vision commune, ferait bien davantage pour l'Europe que ne le pourrait jamais aucune des dispositions de la constitution actuellement à l'étude.

L'expérience a montré que chaque élargissement offrait simultanément la possibilité d'un approfondissement. A la veille de l'élargissement de l'Union européenne à 25 membres, je suis fermement convaincu que celui-ci s'accompagnera aussi en définitive d'une intensification de la coopération.

La condition essentielle en est toutefois la prépondérance de nos valeurs et expériences communes, de même que de notre volonté européenne.

Mesdames et Messieurs,

la signature du Traité de l'Élysée fut une décision courageuse et novatrice qui fit date dans l'histoire de nos deux pays. La vision des pères fondateurs est en grande partie devenue notre réalité. Ces 40 dernières années figurent parmi les périodes les plus paisibles et les plus prospères de l'histoire de nos deux peuples. Le noyau même de cette amitié

réside dans l'étroite imbrication des sociétés civiles à tous les niveaux. Il nécessite une attention permanente. Gardons-nous de tenir pour acquis ce que nous avons su mettre en place jusqu'ici. C'est pour cette raison que la déclaration faite à l'occasion du 40^{ème} anniversaire souligne notre volonté de conforter la profondeur des liens franco-allemands. Nous n'avons donc pas uniquement besoin d'une poignée de responsables capables de prendre des décisions en matière de coopération transfrontalière au sein d'appareils gouvernementaux. Il appartient à chacun de nous d'entretenir et de développer ces relations bilatérales. Nous devons constamment nous demander quelle contribution la politique, l'économie et la société, c'est-à-dire chacun de nous, peut apporter pour que les relations franco-allemandes demeurent intactes et conservent leur dynamisme. Il nous faut notamment veiller à raviver l'intérêt pour la langue de l'autre. En France comme en Allemagne, il est nécessaire qu'un grand nombre de personnes comprennent la langue et la culture de leur grand voisin d'outre-Rhin.

En outre, les relations franco-allemandes ne sont pas uniquement fonction de la politique européenne, malgré toute l'importance de cette dernière. Elles occupent à nos yeux une place essentielle.

Les acquis des 40 dernières années requièrent une attention constante et doivent être mis en œuvre de façon créative, surtout dans la perspective du changement de génération. De nouveaux investissements dans le dialogue socio-culturel sont donc nécessaires — en dépit des sévères restrictions budgétaires. Il s'agit-là toujours de comprendre mutuellement notre histoire, nos traditions et nos mentalités — et ce, le plus largement possible. Cela passe par les échanges, la langue, les expositions, le théâtre, la musique, la littérature et le cinéma. Notre dialogue culturel ne doit pas perdre la place particulière qu'il occupe. A l'instar de Paul Valéry, je suis d'avis que nous devrions nous enrichir de nos différences. Par ce biais, nous couperons court aux stéréotypes qui se sont accumulés au fil de l'histoire franco-allemande, et que les "terribles simplificateurs" sont toujours prompts à faire remonter à la surface.

Si nous ne comprenons pas nos différences, si la population n'est pas largement impliquée, si nous n'avons pas certaines affinités émotionnelles, si nous ne prenons pas de temps à autre des décisions courageuses, si nous ne sommes pas convaincus que l'Europe a besoin d'un appui bilatéral, alors l'avenir de la vision qu'avaient les pères fondateurs de l'entente franco-allemande n'est pas envisageable. Notre engagement à tous est nécessaire à cette fin — dans l'intérêt de nos deux pays comme dans celui de l'Europe.

Merci de votre attention.

